

Tir en salle Handisport

Obtenir sa classification

Pour pouvoir pratiquer le tir à l'arc en compétition dans une catégorie Handisport dans la Ligue Francophone Belge de tir à l'arc (LFBTA) l'athlète doit obtenir une carte de classification LFBTA.

Pour obtenir cette carte, il doit avoir été évalué par un médecin et un classificateur agréé.

La LFBTA organisera des journées de classification durant lesquelles un classificateur sera disponible.

Informez-vous : Hanique Francine Tel : 0498 132 447 Email : francine.hanique@lfbta.be

Lors de cette évaluation le classificateur attribue une classe et définit le matériel d'aide spécifique que l'athlète est autorisé à utiliser en compétition (LHF-LFBTA).

Pour pouvoir pratiquer en international l'athlète doit obtenir une carte de classification internationale, celle-ci est valable dans tous les pays qui sont membres de la World Archery.

Pour obtenir cette carte de classification internationale, vous pouvez contacter Sabrina Rys (sabinarys@handisport.be – 0486 05 80 54).

Pour plus de précision sur la classification consultez le document TIR A L'ARC HANDISPORT sur le site LFBTA. <http://www.lfbta.be/rubrique224.html>

Équipements et accessoires

L'ensemble de l'équipement doit être conforme avec les règles de la WA hors spécificité handisport détaillée ci-après.

Les classificateurs (médecin ou kinésithérapeute) devront noter sur la feuille de testing le(s)accessoire(s) d'assistance nécessaire(s) et autorisé(s).

Les équipements non standards devront être inscrits sur la feuille de classification et signalés au Classificateur National et à l'Arbitre National.

Certains accessoires d'assistance (signalés par une *) pourront être utilisés s'ils ont été préalablement autorisés par un Classificateur national.

Catégories reconnues en LFBTA pour le tir en salle

Division Arc Recurve (Handicap physique)

		Blason
RDO	Recurve Dame Open	40 cm 10-1 ou 3 spots 10-6
RHO	Recurve Homme Open	

Division Arc Compound (Handicap physique)

CDO	Compound Dame Open	40 cm 10-1 ou 3 spots 10-6
CHO	Compound Homme Open	

Division Tétraplégique

CMT	Compound Mixte Tétraplégique	60 cm 10-1
-----	------------------------------	------------

Division Malvoyant

VMI	Visuel Mixte (Visually Impaired)	60 cm 10-1
-----	----------------------------------	------------

Division Mental (Uniquement en LFBTA)

MRM	Mental Recurve Mixte	60 cm 10-1
MCM	Mental Compound Mixte	

Il n'y a pas de catégorie d'âge Handisport.

1. Lieu de la compétition

Avant d'accepter des archers en fauteuil roulant l'organisateur doit veiller à ce que la salle / le terrain réponde à des conditions d'accès.

Les athlètes en fauteuil roulant doivent pouvoir accéder à la salle / au terrain, cela demande des accès (portes) supérieurs à 80 cm et dans le cas où celui-ci doit être aidé il doit pouvoir rapidement être évacué en cas d'urgence.

Chaque athlète en fauteuil roulant se verra allouer un minimum de 1,25 mètre sur le pas de tir.

2. Inscription

L'archer en situation de handicap doit signaler à l'inscription qu'il souhaite tirer en fauteuil roulant. Il en va de même pour toutes les conditions de tir qui demandent un espace supérieur à 80 cm sur le pas de tir.

Si l'archer souhaite rester sur le pas de tir pendant toute la durée de la compétition il doit en informer l'organisateur lors de l'inscription (au moins 2 semaines avant la compétition).

3. Règlement pour la division handicap physique Open

Toutes les catégories autres que les Tétraplégiques, Malvoyants ou Mentaux sont regroupés en deux divisions d'arcs et de genre.

Les règlements concernant le matériel et les règles de tir sont les mêmes que pour les valides.

La distance et les blasons sont les mêmes que ceux destinés aux valides.

4. Règlement pour la division tétraplégique

Les règlements concernant le matériel sont les mêmes que pour les valides avec les exceptions suivantes pour archers compounds, la puissance maximale de l'arc est de 45 lbs pour les hommes et 35 lbs pour les dames, ni les œillets ni les scopes ne sont autorisés.

En fonction de la déficience, l'athlète tétraplégique devra être accompagné d'un assistant.

5. Règlement pour les malvoyants

Tous les athlètes porteront des caches ou des bandeaux sur les yeux – masques pour la nuit, lunettes de soleil ou de plongée qui seront vérifiés par les arbitres avant et pendant la compétition. Sur le terrain de compétition, les athlètes doivent toujours porter leur cache y compris pendant le réglage de l'équipement et pendant l'entraînement.

Les athlètes tireront avec un viseur tactile, seul type de viseur autorisé.

L'organisateur devra prévoir au moins 80 cm pour placer le viseur tactile (potence), une fois réglé, il peut être laissé sur le pas de tir jusqu'à la fin de la compétition.

Les athlètes peuvent tirer soit avec des arcs classiques soit avec des arcs à poulies dans la même catégorie, ces derniers étant bandés avec les doigts ou avec une aide à la décoche. La puissance des arcs à poulies est restreinte à un maximum de 45 lbs et ce, pour les hommes et les dames.

Un athlète Malvoyant doit être accompagné d'un assistant qui se tiendra immédiatement derrière ou à côté de lui. L'assistant ne peut pas déranger les autres athlètes pendant le tir.

Son rôle est de préciser à l'athlète la position des flèches sur le blason ainsi que de l'informer sur les mesures de sécurité.

Quand l'athlète a terminé de tirer ses flèches marquantes, son assistant doit retourner derrière la ligne d'attente. L'athlète peut aller avec lui ou rester sur la ligne de tir.

Après le signal à la fin de chaque volée de flèches, l'assistant peut aider l'athlète à régler son équipement, ajuster son viseur et le guider jusqu'à la cible. Il peut aussi discuter avec l'athlète.

L'assistant établira les scores pour l'athlète, il devra aussi signer la feuille de marque à sa place.

6. Règlement pour personnes mentalement déficientes.

Cela dépend de la déficience mais, dans certains cas, celui-ci devra être accompagné par un assistant.

L'archer ne peut pas déranger les autres archers directement ou indirectement.

Si l'archer est capable d'accepter et d'accomplir les instructions pratiques il n'y a aucune raison de l'exclure, mais la sécurité doit être prioritaire.

[Menu](#)